

Squashes - Aide au transport

Participer aux frais de transport des squash entre le champ du producteur et le centre de tri.

Modalités de l'aide

Aide forfaitaire par tonne de squash exportable selon la localisation des champs de production.

Yannick FULCHIRON

Chargé de mission

📞 [260960](tel:260960)

✉️ contact@agencerurale.nc

Pièces justificatives à fournir

- [Déclaration de plantation de semis de squashes 2024.docx](#) (60.28 Ko)
- N° d'inscription au registre de l'agriculture
- N° de RIDET
- RIB

Conditions à remplir

- Être en contrat avec la FCTE
- Livraison des squashes, issus d'un champ déclaré au centre de tri et de conditionnement de la FCTE.

Date limite de réception : 12 décembre 2025